

Paris, le 18 septembre 2013

Conférence environnementale : la transition écologique ne peut s'affranchir d'une vision globale !

A quelques jours de la Conférence environnementale, le Comité français pour le développement durable (Comité 21) soutient l'exigence d'une transition globale de notre pays, dans une perspective de relance économique, de justice sociale et d'exigences environnementales. Il invite l'Etat français à s'appuyer sur ces trois objectifs simultanément, comme un impératif de sortie de crises.

Depuis près d'un an, le développement durable a totalement disparu des écrans politiques à l'échelle nationale au profit de la transition écologique. Pourtant, plus d'un quart de siècle après l'éclosion de ce concept, on mesure tout l'intérêt de cette vision globale, capable de forger la réunion de quatre dimensions, déclinées généralement de façon cloisonnée : l'économique, le social, l'environnemental et le culturel.

L'édition 2013 de la Conférence environnementale ouvre cette opportunité grâce aux cinq thèmes qui y seront développés et en particulier aux questions d'économie circulaire, d'emplois et d'éducation à l'environnement et au développement durable.

Réussir la transition de notre pays, c'est prendre conscience que les différents enjeux qui se posent à l'échelle nationale sont totalement imbriqués. C'est pourquoi le Comité 21 invite l'Etat à dépasser les seules considérations techniques, pour favoriser une transformation globale de notre modèle de société. Il propose de définir une nouvelle stratégie nationale, plus ambitieuse, assortie d'objectifs et d'échéances chiffrés, engageant tous les acteurs et déclinée du niveau national à l'échelle locale.

Comme le précisait Serge Antoine, le premier président du Comité 21, « *la vertu du développement durable n'a pas été celle du mot, ni même celle d'un concept bousculeur, mais celle d'une ambition motrice capable de mobiliser autant les Etats que les entreprises, les collectivités territoriales et les acteurs de la société civile* ». Le réseau des 500 adhérents du Comité 21 - entreprises, collectivités, associations, établissements d'enseignement et de recherche, et médias - témoignent de cette mobilisation collective nécessaire à la mise en œuvre opérationnelle du développement durable.

Enfin, le Comité 21 salue le choix d'une table ronde sur l'éducation à l'environnement et au développement durable, qui fait souvent l'objet d'incantations mais est trop peu abordée en tant que telle, alors qu'il existe un consensus pour reconnaître que c'est un levier indispensable pour les changements de comportements. Membre de l'Espace national de concertation pour l'Education à l'environnement et au développement durable (ENC pour l'EEDD), l'association a participé à l'élaboration d'une contribution qui fournit des pistes concrètes d'actions et espère que celles-ci inspireront largement les débats ([rapport des travaux de l'ENC](#)). Par ailleurs, le Comité 21 se réjouit que sa présidente fondatrice, Bettina Laville, anime les débats de cette table-ronde sur l'EEDD.



Le Comité 21 a pour mission de créer les conditions d'échange et de partenariat entre ses adhérents issus de tous secteurs afin qu'ils s'approprient et mettent en œuvre, ensemble, le développement durable à l'échelle d'un territoire.

Le Comité 21 a été créé en 1995 pour faire vivre en France l'Agenda 21, programme d'actions ratifié par plus de 170 pays au sommet de Rio.

Contacts

Christine Delhaye, responsable de la communication – 01 55 34 75 23 – delhaye@comite21.org

Antoine Charlot, directeur général adjoint – 06 63 28 89 91 – charlot@comite21.org

www.comite21.org – www.agenda21france.org – www.paysdelaloire.comite21.org



Comité 21
132, rue de Rivoli, 75001 Paris, France
Tél. : (33) 01 55 34 75 21 . Fax : (33) 01 55 34 75 20
comite21@comite21.org . www.comite21.org . www.agenda21france.org